

TISANE D'ORTIES

A prendre sur les conseils de Christophe Boyon qui nous recommande l'ortie pour ses vertus dépurative, drainante, antirhumatisme.



Préparation :

3 pousses (têtes) d'orties dans une tasse, remplir d'eau frémissante et déguster (un petit goût de thé vert). Ne pas cueillir d'orties en bordure de route car l'ortie a la propriété d'absorber les matières polluantes. L'ortie était le principal aliment au Moyen Age. Cuite, passée au beurre, elle est reminéralisante, riche en oligo-éléments et se cuisine comme des épinards.

IMPORTANT

Dans le cadre de la Loi Environnement et Paysages Ruraux visant à limiter la pollution atmosphérique urbaine, et par ordre de l'adjoint habitant en face de la préfecture, il est procédé à la mise en place du plan de circulation en ville pour Lamazière-Basse à compter du treizième jour du printemps 2017.

La Loi décide et ordonne l'installation obligatoire de filtres à particules sur tous les véhicules circulant en ville, incluant les automobiles, tracteurs, tractopelles, brouettes et tous autres moyens de locomotion. Par mesure transitoire, le filtre pourra être constitué de tissus recyclés mais néanmoins neufs, qui devront être renouvelés à chaque utilisation. Il est précisé que les chevaux devront également être équipés de filtres sur la partie cul. En outre, la Loi organise la circulation des tracteurs dans les villes rurales, les jours pairs pour les tracteurs à puissance fiscale paire et les jours impairs pour les autres véhicules.

Le décret d'application stipule que pour tous les engins agricoles, un plan de substitution du gas-oil par de l'huile raffinée est à l'étude par les services de l'État. Dans ce cadre, l'utilisation d'huiles de récupération est encouragée, notamment les huiles de friture et préférentiellement la friture de poissons dont la richesse en alpha 2 et oméga 3 est propice à la santé des usagers. A titre exceptionnel et par mesure dérogatoire, les tracteurs circulant avec un tel carburant seront autorisés à circuler tous les jours en ville de 1h à 5h du matin.



UNE BELLE JOURNÉE PRINTANIÈRE... Au verger et à l'école

Ce dimanche 26 Mars a eu lieu la journée printanière des Vergers des Maziérois. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour l'initiation à la taille et à la greffe proposée par M. Lachaize des « Croqueurs de pomme de la Corrèze ». Nous avons pu voir comment tailler et greffer les pommiers et poiriers du verger communal. De beaux échanges ont eu lieu, et c'est avec beaucoup d'intérêt que chacun a pu prendre des renseignements précieux pour prendre soin de ses fruitiers.

La table dédiée à la bourse aux graines, étaient bien remplies et les échanges ont été nombreux.

Après un repas partagé dans la cour de l'école, nous avons eu le plaisir de voir arriver des enfants et des grands très motivés pour planter les fruitiers dans la cour.

Un noyer, un cerisier, un prunier, un poirier ont été plantés, et mardi, un pommier sera planté avec les enfants de l'école.

Merci aux costauds pour le transport de l'eau et aux courageux(ses) pour avoir tenu les arbres pendant que les pelletées de terre venaient recouvrir les racines.

Merci également à Jean-Luc RIBOTON et Patrick GARCIA, employés de la mairie, pour nous avoir offert de leur temps pour faire les trous destinés à accueillir les fruitiers.

Merci à tous d'être venus partager votre intérêt pour les fruitiers.

Le prochain rendez-vous avec « Les Vergers Des Maziérois » aura lieu en avril pour le nettoyage des vergers et leur donner un peu d'apport.

À RETENIR

La municipalité convie les Maziérois et Maziéroises à une **cérémonie d'hommage aux morts** au monument le **dimanche 8 mai à 11h** pour célébrer la victoire de 1945. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle du conseil.

I.P.N.S. : ne pas jeter sur la voie publique



Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi	8h30-13h00/13h30-17h00
Mardi	8h30-13h00/13h30-17h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-13h00/13h30-17h00
Vendredi	8h30-13h00/13h30-15h30

Samedi matin Maire + Adjoint

Sur rendez-vous 10h - 11h 45

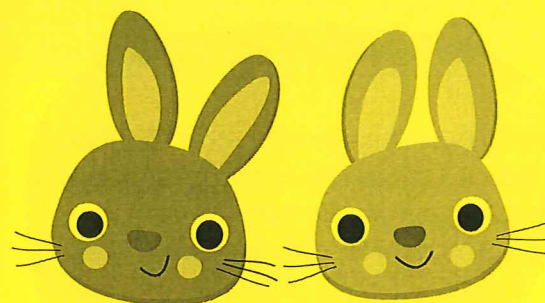
au : 05 55 95 88 79

lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

Vie pratique...

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi	9h00-12h00
Jeudi	9h00-12h00
Samedi	9h30-12h30



Joyeuses Pâques !

Tournées de collecte des encombrants en porte à porte par le SIRTOM (sur appel téléphonique au 05 55 93 00 93 en précisant vos coordonnées exactes et la nature des déchets déposés.)

Dépôts des déchets bord de route

Prochain passage le :

mardi 4 avril 2016

ENTRE VIANON et LUZÈGE

AVRIL 2017

Actualités municipales

LA SOLIDARITÉ

Les derniers événements climatiques qui ont affecté la commune et l'ensemble du territoire ont mis en évidence que la nature reprenait vite ses droits.

Coupage de courant, de téléphone, baisse de pression de l'eau potable, autant de tracas qui ont affecté notre commune et ses habitants.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont pris une part active à remettre en état les routes départementales et les voies communales, qui nous ont signalé les arbres dangereux, les fils électriques à terre, les câbles de téléphone qui bloquaient des voies de circulation...

Nous remercions les habitants qui nous ont signalé les personnes vulnérables et isolées.

Nous remercions les employés communaux qui ont pris une part active et qui ont travaillé sans ménager leur peine.

En deux mots, nous remercions toutes celles et ceux qui ont aidé la commune à traverser cet épisode.

A QUAND L'ACCIDENT ?

On nous signale régulièrement que des véhicules traversent des villages à des vitesses excessives, voire dangereuses.

Le minimum de civisme est d'adapter sa vitesse aux lieux que l'on traverse pour un maximum de sécurité et la tranquillité de tous. Merci pour eux !

ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES !

Suite aux intempéries de ces dernières semaines et aux différents risques climatiques que nous pouvons rencontrer (vent violent, neige, canicule...) qui engendrent très rapidement dans nos campagnes des coupures d'électricité, voire de téléphone, la Mairie propose un recensement des personnes susceptibles de bénéficier d'une attention particulière (assistance respiratoire, téléassistance, autres difficultés...)

Ce recensement permettra de mieux contacter les personnes isolées en cas de problèmes.

CONCOURS PHOTOS 2017 ORGANISÉ PAR LA MAIRIE :

Du lundi 10 juillet au samedi 26 août. « Les 4 éléments » : l'air, le feu, l'eau et la terre.

Dépôt des photos en Mairie au plus tard le 6 juillet 2017, format obligatoire 20 X 30 (4 tirages maximum par participant).

A vos clichés !

CARTON PLEIN POUR LE LOTO DU RPI

Dimanche 19 mars après-midi, a eu lieu le Loto du RPI Lamazière-Basse / Palisse

En effet, plus de 170 personnes se sont retrouvées pour tenter de gagner un ordinateur portable et son imprimante, des entrées au Puy du Fou, au Futuroscope, une piscine, ou encore un vélo elliptique parmi de nombreux autres très beaux lots, notamment une grande barque... remportée par une joueuse qui a peur de l'eau... (pas de chance).

Tous les enfants présents sont repartis avec un cadeau, le plus chanceux avec une trottinette et une entrée pour le Futuroscope.

Tellement de monde que le RPI souhaite remercier le comité des fêtes de les avoir dépannés de cartons au dernier moment.

La Bourriche a été totalement remplie et a fait 3 heureux gagnants.

L'après-midi s'est déroulée sans fausse note et a fait de nombreux ravis qui, nous l'espérons, reviendront l'année prochaine.

Les membres de l'association qui se sont investis pour la réussite de ce loto souhaitent remercier tous les commerçants, producteurs, et autres associations de la commune pour leurs dons. Ainsi que les bénévoles qui ont aidé à vérifier les quines en salle, et leur aide à la buvette car ils n'étaient que 3 pour y arriver. Un grand MERCI à ceux qui se sont impliqués !



« LES ÉCREVISSSES AUX PLUMES VERTES »

vous invitent à **une Soirée Tarot le Samedi 1er Avril à 20h30 à la Salle Adèle Davoine à Lamazière Basse.**

Inscription sur place 5€. Récompenses pour les premiers : rosette, jambon, bocal 1,5 kg de poulet basquaise, bocal 1,5 kg de coq au vin, panier garnie (terrine + pâté + 1/2 l de vin)... Buvette et petite restauration sur place. Nous vous attendons nombreux. Ambiance conviviale.

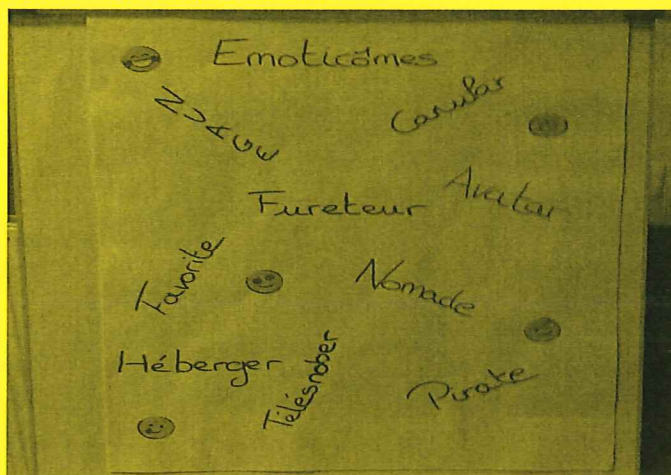
De plus, les Écrevisses organisent leur « CHASSE AUX OEUFs », lundi 17 avril.

Rendez-vous à 15h à l'Arboretum de Neuvic, qui est prêté gracieusement pour l'occasion par Mme Béatrix d'Ussel. Participation 8€/enfant, prix dégressif par famille ; inscription au 06.78.26.32.01 / 05.55.95.83.70.

PATCHWORK ET COMPAGNIE TRAVAILLE SUR LES MOTS

L'association "Patchwork et compagnie" de Lamazière-Basse a participé au concours "dis-moi dix mots" organisé par le Ministère de la francophonie et mis en place par le lycée agricole de Neuvic et l'espace jeunes. Cette année le thème des dix nouveaux mots était le web, nous avons donc réalisé une toile d'araignée sur laquelle étaient accrochées les représentations des dix mots : héberger, télésnober, favorite, fureteur, avatar, canular, émoticônes, nuage, pirate, nomade.

Notre œuvre a été exposée au lycée agricole lors de l'inauguration le lundi 20 mars 2017



LOU MAZIERAT



En ce beau dimanche du 19 mars et pour terminer l'hiver en beauté, l'association a organisé comme tous les ans une sortie « culinaire » dans un restaurant des alentours. Notre choix s'est porté cette année sur la table de « chez Lisa » à Sérandon. Une trentaine d'adhérents ont partagé un excellent repas alliant qualité gustative et variété des plats, le tout dans une ambiance bon enfant permettant la remontée des souvenirs du temps passé qui forgent et maintiennent le bien fondé de notre association.

Notre prochaine sortie est prévue pour le 15 juin destination Cahors mais nous aurons le temps de vous en parler.

CARTES D'ÉLECTEURS

Les cartes d'électeurs sont sur le point d'être distribuées par les services de la Poste. Les électeurs, dont l'adresse n'a pas été actualisée, pourront récupérer leur carte à la Mairie une dizaine de jours avant le scrutin, ou le jour de l'élection, au bureau de vote habituel. La carte électorale n'est toutefois pas obligatoire pour voter, une pièce d'identité avec photo suffit.

DATES DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

1^{er} tour : dimanche **23 avril**

2^{ème} tour : dimanche **7 mai**

POUR LES PROCURATIONS :

Pour pouvoir voter par procuration aux élections, vous devez accomplir différentes formalités. Voici la procédure à suivre ;

Tout d'abord, vous devez choisir la personne qui votera à votre place (le mandataire). Ce choix est libre (membre de votre famille, voisin...) mais se trouve néanmoins soumis à deux conditions : la personne qui votera pour vous doit :

- être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous.
- ne pas déjà être mandataire d'un autre électeur.

Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Votre présence sur place est obligatoire, sauf impossibilité de vous déplacer en raison de votre état de santé (dans ce cas, un policier peut se rendre à votre domicile pour accomplir les démarches si vous en faites la demande, (la demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité).

Justificatif

Avant de vous rendre sur place, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité, qui peut être votre carte d'identité, votre permis de conduire ou votre passport.

Durée de validité

Vous devez également mentionner la durée de validité de votre procuration. En principe, une procuration est faite pour une seule élection, mais elle peut aussi être établie pour une certaine durée afin de couvrir plusieurs votes.